

90% DES COMMUNES URBAINES RECOURENT À LA GESTION DÉLÉGUÉE

## Gestion déléguée des déchets : les communes vont dépenser 2,6 milliards de DH en 2015

■ Les budgets alloués aux services de propreté ont enregistré une hausse de 2,2 milliards en dix ans. ■ Le coût à la tonne à l'échelle nationale est passé de 250 à 350 DH ■ Le secteur est contrôlé par 16 opérateurs dont seulement 4 sont marocains.

La gestion déléguée des services de propreté a, depuis ses débuts au Maroc, fait l'objet de nombreuses critiques de la part des élus et de la société civile. Pourtant, le bilan des dix dernières années fait état d'un mouvement dynamique. En 2015, le total des budgets réservés par l'ensemble des communes ayant fait le choix de confier la collecte de leurs déchets à un prestataire s'élève à plus de 2,6 milliards de DH, contre 2,218 milliards en 2013 et 360 millions en 2004. Soit une augmentation de 2,2 milliards en 10 ans.

Cette hausse significative s'explique surtout par l'intérêt que portent les communes urbaines mais également rurales à ces services. En 2004, Casablanca a été la première à avoir concédé la collecte de ses déchets via trois contrats de sous-traitance qui ont été remportés par Sita El Beida, Tecmed et Segedema (filiale de Pizzorno). Sept autres villes lui ont emboité le pas en 2006. Il s'agit de Khouribga, Essaouira, Meknès, Béni-Mellal, Fquih Bensalah, Ouezzane et Tanger. En 2015, plus de 90% des communes urbaines du Maroc recourent à la gestion déléguée. Résultat, le nombre de contrats est passé de 3 en 2004 à 118 en 2015. Les communes rurales commencent également à s'intéresser à ce type de service. C'est le cas de la Commune rurale de Moulay Abdellah qui a confié ses services de propreté à Segedema moyennant un budget annuel de 5,3 MDH.

La croissance que connaît le secteur a encouragé l'arrivée de nouveaux investisseurs. Entre 2004 et 2007, le secteur de la collecte des déchets ménagers a été la chasse gardée d'une poignée d'entreprises françaises, en l'occurrence Sita El Beida, fi-



liale du groupe Suez Environnement, Tecmed Maroc et Veolia propreté. Aujourd'hui, ce sont 16 entreprises qui s'activent sur ce marché. Cependant, les sociétés étrangères (françaises, espagnoles et libanaises) réalisent 75% du chiffre d'affaires du secteur avec 60% des contrats de gestion déléguée. Elles sont présentes principalement dans les grandes villes du Maroc (Casablanca, Tanger, Rabat, Marrakech, Oujda, Nador...). Les opérateurs marocains, en l'occurrence SOS-NDD, Ozone, GMF et Casa technique, se partagent 25% de part de marché.

### Les sociétés étrangères contrôlent 75% de part de marché

L'arrivée de ces opérateurs locaux remonte à 2010 seulement. C'est cette année-là que Casa technique et Ozone ont fait le choix de soumissionner aux appels d'offres lancés par les petites communes telles que Sidi Benour, Oualidia, Benslimane, Ouled Frej, Chichaoua, Inezgane, Sidi Bouknadel... «Une stratégie qui leur a per-

ENTRE 2004 ET 2007, LE SECTEUR DE LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS A ÉTÉ LA CHASSE GARDÉE D'UNE POIGNÉE D'ENTREPRISES FRANÇAISES, EN L'OCCURRENCE SITA EL BEIDA, FILIALE DU GROUPE SUEZ ENVIRONNEMENT, TECMED MAROC ET VEOLIA PROPRETÉ

mis de se faire une place dans ce secteur et grignoter les parts de marché des entreprises étrangères», explique un opérateur du secteur.

En face, et depuis le lancement de la deuxième génération des contrats de gestion déléguée, certaines filiales d'entreprises internationales ont vu le nombre de leurs contrats baisser et par ricochet leur chiffre d'affaires. C'est le cas d'ailleurs de Tec-

med. La société, qui contrôlait près de 60% des contrats en 2007, ne détient actuellement qu'un seul contrat sur Gueznaia pour un montant de 4,41 MDH par an. Il en est de même pour Segedema, filiale de Pizzorno, qui a également perdu plusieurs contrats dont notamment celui de Casablanca. Dans ce groupe, Sita El Beida fait l'exception. L'opérateur détient 9 gros contrats sur les villes de Casablanca, Mohammédia, Safi, Nouacer, Tanger, Tétouan et Oujda et réalise un chiffre d'affaires annuel de 800 MDH. Quant au groupement libanais Sukleem-Averda, qui a fait ses premiers pas au Maroc en prenant en charge la gestion des déchets de la ville de Nador, il opère actuellement dans les grandes villes du pays (Casablanca, Rabat et Marrakech) et réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 350 MDH.

L'arrivée de nouveaux opérateurs s'est accompagnée d'une forte hausse des budgets. En guise d'exemple, celui de la Commune urbaine de Casablanca est passé de 350 MDH par an en 2004 à

480 MDH pour le nouveau contrat signé en 2014. Pour Rabat, le montant est porté de 112,48 MDH en 2008 à 218,2 MDH en 2014, et à Tanger, il est maintenant de 170 MDH contre 80 MDH auparavant.

### Le coût moyen de la tonne de déchet est en augmentation

Au regard des professionnels, cette augmentation s'explique surtout par les importants investissements réalisés en matière d'équipement. Mais également par l'augmentation des quantités de déchets produites par les ménages. Toutefois, cela devait se traduire par une baisse du coût à la tonne. Mais ce n'est pas toujours le cas. Lors de la première génération des contrats de gestion déléguée, «le coût de la tonne s'établissait à une moyenne nationale de 250 DH. Aujourd'hui, il est à 320 DH», explique le professionnel. Et d'ajouter : «Sur certaines villes telles que Tanger, le coût est estimé à près de 400 DH/tonne. Casablanca reste la moins chère avec une moyenne de 265 DH/tonne».

En somme, la gestion déléguée des services de propreté a permis de couvrir de plus larges territoires et d'augmenter les investissements. Cependant, le résultat final, soit la propreté des villes, n'est pas toujours au niveau espéré. Pour les opérateurs, «ce sont les citoyens qui doivent faire preuve de civisme et aider les opérateurs à accomplir leur mission». Ces derniers estiment que le citoyen marocain n'arrive toujours pas à s'adapter aux horaires de passage des éboueurs. Déficit de sensibilisation ou incivilité ? Les deux peut-être. Il faut donc plus de rigueur dans les deux camps (délégataires et autorités d'un côté et population de l'autre) pour optimiser les investissements ■

IMANE TRARI